

Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques en ESSMS

2330



Retourner au module de recherche

En prélude à la formation

Formation développée et proposée en partenariat avec

CCPAM à Martigues : [Collège Coopératif : Formation travail social – Formation travail social](#)

ENSEIS Management à Lyon : [ENSEIS | École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale](#)

ERASME à Toulouse : [Erasmé Institut de Formation aux métiers du social | Erasmé](#)

La formation est délivrée par les consultants-formateurs du Cabinet RH & Organisation. Ils sont experts au niveau national de la démarche évaluative et de la gestion de la qualité au sein des ESSMS.

Les + de la formation

Si vous souhaitez suivre la double certification, les tarifs sont les suivants :

- 1re certification, formule complète (4 modules + stage) : 3600 euros
- 2nde certification, avec allègement de 2 modules : 1500 euros (soit 200 euros de réduction)

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS :

- Être titulaire d'un niveau 6 du secteur social et médicosocial
- Ou être titulaire d'un niveau 5 du secteur social et médicosocial et bénéficiaire de 3 ans minimum d'expérience dans ce secteur.
- Ou être en charge des processus d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médicosocial

APTITUDES :

En lien avec les prérequis.

La réforme de la démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité conduite par la HAS impose aux établissements et services de l'action sociale d'adapter et de maintenir une dynamique d'amélioration continue cohérente avec les nouveaux impératifs qui seront évalués tous les 5 ans par un organisme indépendant. Pour cette raison, l'installation d'un « référent qualité » qui a pour mission d'animer cette démarche d'amélioration continue, constitue un préalable incontournable.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Mettre en œuvre au sein d'un établissement ou service les principes méthodologiques de l'amélioration de la qualité et la prévention des risques
Identifier et promouvoir les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation sociale et médico-sociale
Connaître et savoir utiliser le référentiel national d'évaluation de la qualité dans le cadre des auto-évaluations
Formaliser et mettre en œuvre un plan d'amélioration continue
Associer professionnels et usagers à la démarche d'amélioration continue et de prévention des risques
Rendre compte de la dynamique d'amélioration dans le rapport annuel d'activité de l'établissement ou du service

PROGRAMME

Les modules 1 et 2 sont communs avec la [formation 2329](#) : Réussir ses missions d'évaluateur dans le secteur social et médicosocial. Le programme et les objectifs détaillés pour chaque demande est transmis sur simple demande.

M1 : Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale

M2 : Les exigences qualité de l'évaluation sociale et médico-sociale

M3 : L'animation d'une démarche d'amélioration continue

M4 : Stage pratique - 14h

M5 : L'exploitation de l'auto-évaluation et la mise en œuvre d'un plan d'action

Le dernier module est consacré à la présentation par les participants du diagnostic conduit durant l'intersession et aux ajustements ou mesure correctives liés à l'expérimentation.

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures
inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :
Lydie AUGUSTIN
Assistante de formation Andesi sur sites
l.augustin@andesi.asso.fr



S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

Formation: 3400 €
Epreuve de validation des compétences :
200 €

DURÉE

5 modules de 2 jours
Durée totale 10 jours, soit 70 heures

DATE(S)

1re session : à compter du 9 mars 2023
2e session : à compter du 9 novembre
2023

INTERVENANT.E.S

Astrid Barate
Jérôme Delassus



01 46 71 71 71
info@andesi.com

Session Mars 2023

- Module 1 : 9 et 22 mars en distanciel
- Module 2 : 20 et 21 avril en présentiel
- Module 3 : 11 et 12 mai en présentiel
- Module 4 : Stage (14 heures)
- Module 5 : 4 et 5 juillet en distanciel

Session Novembre 2023

- Module 1 : 9 et 16 novembre en distanciel
- Module 2 : 14 et 15 décembre en présentiel
- Module 3 : 18 et 19 janvier 2024 en présentiel
- Module 4 : Stage (14 heures)
- Module 5 : 21 et 22 mars 2024 en distanciel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

Pour les journées de formation à distance, matériel préconisé pour votre confort : casque micro USB, webcam. Connexion internet indispensable.

Supports pédagogiques : Remise aux participants d'un répertoire des exigences légales ou réglementaires et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles communes aux ESSMS permettant l'appropriation du référentiel national HAS.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

A l'issue du module 5, chaque participant pourra individuellement corriger son rapport de stage et l'adresser à l'organisme de formation.

Un jury représentant la vision des organismes gestionnaires et celle de responsables qualité expérimentés sera organisé dans le but de certifier les compétences de Référent Qualité.

Une attestation des compétences acquises sera alors envoyée individuellement aux participants ayant validé cette étape.

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise au participant.

LIEU DE FORMATION

Andesi

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation.